

Aalbeke – Bondues – Bousbecque – Halluin
Linselles – Menin – Mouvaux – **Neuville en Ferrain**
Rekem – Roncq – Tourcoing

MONOGRAPHIE DE NEUVILLE

Henri Dumez

<http://www.lillechatellenie.fr>

Ce document a été édité en 1910 par la société de géographie de Lille-Roubaix-Tourcoing. La carrière de l'auteur, Henri Dumez, m'est inconnue. Si vous avez des renseignements ils sont bienvenus.

J'ai numérisé le document et, par un procédé de reconnaissance de caractères, retranscrit la totalité sur traitement de texte. Diffusé ensuite au format PDF qui permet de conserver la mise en pages telle qu'à l'origine.

Malgré l'automatisation de la tâche et la relecture de l'ouvrage il est possible que des fautes de "frappe" subsistent. Si vous en rencontrez faites-le moi savoir: christophe@lillechatellenie.fr. Je vous enverrai le fichier corrigé en retour. Sachez aussi que tout livre d'histoire est susceptible de comporter des erreurs d'interprétation, de lecture ou de prises de notes par l'auteur. Celles que j'ai découvertes sont signalées par un "*sic*".

Le but de cette publication est la diffusion au plus grand nombre de livres anciens et rares concernant l'histoire locale. Ces ouvrages sont aujourd'hui libres de droits puisque leur auteur est décédé depuis plus de 70 ans. Vous pouvez donc rediffuser ce document sans limite.

Christophe Yernaux

MONOGRAPHIE
DE
NEUVILLE
en Ferrain

PAR
HENRI DUMEZ,

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

—
1910.

BULLETIN DE LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE
DE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

ANNEE 1910
000000000

CONCOURS DE MONOGRAPHIES

=====
NEUVILLE.EN.FERRAIN
=====

TRAVAIL HONORE d'UN PRIX EN 1909

.-INTRODUCTION.-

La Commune de Neuville-en-Ferrain, dans le canton de Tourcoing-Nord-Est, se trouve à l'extrême frontière de l'arrondissement de Lille. Ses limites sont : au Nord, la commune d'Halluin, à l'Est, la commune de Reckem et le hameau du Risquons-Tout (Mouscron) sur le territoire belge ; au Sud, la ville de Tourcoing et à l'Ouest, la commune de Roncq. Cette délimitation de territoire est conventionnelle (les limites furent fixées en 1818 et le traité signé le 28 Mars 1820 avec les Pays-Bas les approuva), tout au plus est-elle marquée par un des nombreux "riez" qui coulent dans la région.

Cette Commune se trouve à 17 kilomètres de Lille, 3 kilomètres 6 de Tourcoing, et 4 kilomètres 4 d'Halluin.

Sa superficie est de 614 hectares. Elle comprend trois sections : section A des Forts, section B du Moulin, section C de l'Eglise, sections divisées elles-mêmes en hameaux ; dans la section A, il y a le Durmont, le Triez ; dans la section B, le Berquier, le Risquons-Tout ; dans la section, C, la Vieille-Motte, le Bailly, le Bethléem, le Bas-Quartier, et enfin la Place -huit hameaux rayonnant autour du centre du village-.

Le sol de Neuville-en-Ferrain est composé d'alluvions anciennes et de limons modernes ayant jusqu'à deux pieds et demi de couche végétale, et d'argile légèrement mêlée de sable. De cette composition du sol, découlent plusieurs

conséquences : 1° Les terres de cette nature sont très favorables à la végétation et sont très fertiles ; 2° ces terres sont très propres aux exploitations de briqueteries (argile et un peu de sable) qui existent chaque année dans l'un ou l'autre des hameaux.

Ces terres recouvrent un sous-sol d'argiles tertiaires.

Sans être très accidenté, le sol de la commune présente des déclivités et des côtes assez sensibles, donnant à la localité un peu de pittoresque. Les ondulations aux pentes légèrement inclinées sont nombreuses. La commune est placée à une hauteur moyenne de 40 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les côtes les plus sensibles sont celles qui avoisinent le mont d'Halluin et qui atteignent 69 mètres sur le territoire d'Halluin (A noter le vaste panorama aux pentes douces, aux "censes" entourées de grands ormes que l'on aperçoit de ce monticule) ; les ondulations vers l'Est, au Durmont, avec 53 mètres d'altitude, hauteurs se continuant sur le territoire belge pour atteindre 60 mètres au moulin Castert, théâtre de la bataille de 1794, et descendre à 40 mètres au Risquons-Tout. Partout, on voit les routes serpentant et montant à travers la plaine, et de partout on peut voir l'église s'élevant à 33 mètres. Vers Roncq, c'est le Bas-Quartier avec 26 mètres d'altitude.

Certains noms des hameaux sont caractéristiques, comme le Durmont, la Vieille-Motte, le Bas-Quartier.

Le climat de Neuville ne diffère pas de celui de l'arrondissement de Lille. Rien dans le relief du sol, dans l'importance des cours d'eau; dans le nombre des parties boisées n'expliquerait une différence un peu marquée.

La température moyenne est de 11° ; celle de l'hiver est de 4° et celle de l'été 18°. On y compte environ 90 jours de gelée, mais les gelées tardives (mai) sont à craindre à cause de leur action nuisible sur les récoltes. L'air est humide à cause du voisinage de la mer, du sol relativement bas et des ruisseaux. Il y a en moyenne 160 jours de pluie par an et la hauteur de la couche annuelle d'eau est d'environ 600 millimètres. C'est en hiver que les pluies sont le plus fréquentes à cause des vents d'Ouest. Les pluies de l'été n'ont qu'une faible influence sur l'alimentation des sources ; ce sont des pluies d'orages localisées dont l'évaporation se fait par les feuilles. L'humidité du sol est nécessaire pour la culture du lin et pour celle de la betterave qui a une transpiration active.

Après l'hiver, un peu long, avec ses gelées et ses neiges (tantôt avancées, tantôt tardives, extrêmes) ; commencement novembre, fin Avril (les couches de neige ne sont pas très importantes ; le blanc manteau ne se fait guère voir plus de deux jours de suite), le printemps est court. Mais aussitôt qu'il fait sentir son influence (en avril ou mai ordinairement), la terre, humide, commence à se couvrir, et dès qu'elle est échauffée par le soleil, la végétation est d'une force étonnante.

Le sol accidenté de la commune devait amener la présence de ruisseaux. On peut en remarquer le long des routes, des sentiers, dans les champs. Leur importance est minime : ils ne servent qu'à l'écoulement des eaux. Ils sont d'ailleurs parfois secs ; mais ils ne laissent jamais leurs eaux croupir.

Quelques grands ruisseaux ou "becques" séparent Neuville de Tourcoing, de Roncq et de Reckem. Le courant du Clinquet, venant de Tourcoing et limite de Roncq et de Neuville sur une longueur de 2 kilomètres, reçoit le courant du Pont-Rompu et des Orions et le ruisseau appelé "la Becque", qui traverse le Bas-Quartier ; il va se jeter ensuite dans la Lys à Halluin (après s'être jeté dans le riez de la Viscourt venant de Linselles, au hameau d'Halluin appelé le Colbras). Le courant dit du Riez de Neuville sert de limite entre Tourcoing et Neuville par le Pont-de-Neuville sur une longueur de 4 kilomètres de sa source au confluent du courant du Clinquet. Aux Risquons-Tout, sur territoire de Neuville, commence la petite Espierre qui, séparant d'abord la France de la Belgique pour revenir sur le territoire français à Wattlelos et à Leers, finit par se jeter dans l'Escaut à Espierres (Belgique).

Ces divers ruisseaux coulent entre des saules étêtés ("les alos", des berges couvertes de champs de betteraves et de prairies entrecoupées de maisons basses, de briqueteries et de rangées d'estaminets. Leurs eaux sont noirâtres ; elles sont corrompues par les résidus des teintureries, des peignages et des égouts de Tourcoing, et même par les déjections de l'abattoir (courant du Clinquet). Ils dégagent de mauvaises exhalaisons, et au moment des crues causées par les pluies, ils gâtent les récoltes ; de plus ils s'ensavent et nécessitent un entretien qui s'est chiffré à 156 Francs dans le budget de 1908 de la commune de Neuville. Le curage en est absolument nécessaire, l'assainissement l'est également. Maintes fois, les riverains ont pétitionné, mais jusqu'ici sans succès.

L'eau ne manque pas dans cette commune ; la présence des sédiments argileux arrête l'eau et forme une réserve abondante. La première nappe est celle des sables verts landéniens, arrêtée par l'argile de Louvil et comprimée par la nappe Yprésienne, il suffit de creuser à 20 ou 23 pieds, c'est-à-dire à 7 ou 8 mètres pour arriver à la nappe. Les puits particuliers y sont nombreux, leur aspect est généralement identique, ils se trouvent derrière les maisons et sont de forme circulaire ; sur la margelle reposent deux poutres destinées à soutenir la grosse poulie sur laquelle s'enroule la corde ou la chaîne retenant le seau. Les pompes commencent à s'introduire. En général, l'eau est légère, bonne pour la boisson, propre à cuire tous les légumes et dissout très bien le savon.

L'industrie réclame des quantités d'eau que les nappes phréatiques sont impuissantes à fournir, d'où la nécessité des puits artésiens. Les deux forages de Neuville donnent ensemble 5 000 hectolitres d'eau par jour. Le tirage hydrotimétrique (comme on le sait, chaque degré hydrotimétrique correspond à 1 gramme de savon inutilement dépensé pour rendre l'eau douce) accuse 30 degrés, la température est de 16°2. Cette eau est très limpide et agréable à boire, elle ne laisse qu'un arrière-goût ferrugineux. Cependant elle présente à certaines époques une odeur d'hydrogène sulfuré due aux pyrites de fer qu'elle traverse, odeur qui ne nuit nullement à l'usage de l'eau.

On trouve au Tissage Herbaux, en plus d'un puits du 40 mètres de profondeur, une énorme bêche qui recueille les eaux de pluie et qui alimente cette usine.

Le drainage est utile pour enlever aux champs leur excédent d'humidité ; aussi depuis une vingtaine d'années, on a drainé 1/6 des terres de Neuville, un peu plus de 100 hectares. Les agriculteurs qui ont établi des drains (tuyaux en terre cuite) peuvent arriver par ce moyen à gagner huit jours pour la semence des printemps, sans compter le rendement plus régulier et plus élevé de la terre.

Il est une remarque à faire sur les fermes et leurs fossés. Chaque ferme possède un fossé : tantôt il se trouve dans une pâture attenante à la ferme, tantôt il entoure entièrement ou presque entièrement la ferme qui est ainsi un îlot, une bâtisse privée de communication extérieure, s'il n'y avait un pont. Cette dernière forme ne se trouve qu'aux fermes principales.

Les citernes sont rares ; ordinairement, des eaux de pluie sont reçues à l'aide de gouttières dans des tonneaux ou des récipients aménagés à cet effet.

Le climat est favorable à la culture. Tempéré, un peu uniforme, il favorise l'éclosion et la croissance des végétaux : la pluie, suffisamment abondante et répartie sur un grand nombre de jours, est précieuse pour le sol.

Le drainage et l'amendement corrigent les défauts de la terre, aussi on arrive à faire produire en abondance les céréales, le lin, la betterave. Il n'est point de jachère, ni de terres incultes.

Dans les pâturages paissent de nombreux troupeaux.

De nombreux arbres à fruits atteints parfois par les gelées tardives remplissent les vergers et subissent l'action des vents. C'est le seul boisement que compte le pays, sans oublier les chênes, les peupliers, les ormes, couvrant les prairies situées derrière les fermes (la ferme du Vert-Bois existant autrefois rappelle un ancien bois). En 1791, il y avait encore 3 hectares de bois à Neuville.

I - GEOGRAPHIE ECONOMIQUE -
Agriculture.

L'agriculture est une source de revenus pour la commune de Neuville puisque 94 familles, soit 378 personnes, vivent de l'agriculture.

1° CULTURES-RENDEMENT - Les 614 hectares de superficie de divisent en :

Terres labourables	430 hectares
Pâturâges	77 hectares
Cultures diverses	86 hectares
Territoire non agricole	21 hectares.

Et sur les 593 hectares de terres cultivées, il y eut et il y a encore actuellement, en hectares :

	CULTURES					
	1804	1816	1862	1892	1902	1907
Blé	138	200	220	200	140	126
Seigle	10	12	3	10	5	5
Avoine	26	75	48	79	60	67
Pommes de terre ..	30	12	41	35	45	42
Betteraves	Pas de chiffres connus			15	56	38
Lin	24	26	25	32	25 H 50 a	29 H 450

On peu ajouter l'orge (8 hectares en 1804), le sarrasin. (2 hectares en 1804), les fèves (28 hectares en 1804 contre 1 en 1902), le colza (5 hectares seulement en 1902), qu'on ne cultive plus ou peu aujourd'hui soit parce qu'ils exigent beaucoup de main-d'œuvre comme le colza, soit qu'ils soient sujets à des maladies comme les fèves.

Les céréales sont très nombreuses, particulièrement le blé et l'avoine. On cultive beaucoup les plantes tuberculeuses comme la pomme de terre et les plantes légumineuses comme le trèfle (20 hectares). Parmi les cultures industrielles, on doit remarquer comme produit textile le lin, comme produit oléagineux le colza, sans oublier la betterave de distillerie et la betterave fourragère, nourriture excellente des

bestiaux. La culture de la betterave serait plus intense si le transport n'en était difficile à l'époque des semailles de blé. De nombreuses et belles prairies (50 hectares d'herbages et 30 hectares de fourrages) permettent de pratiquer l'élevage.

Il est à remarquer qu'aucune plantation de tabac n'est entreprise : avant l'existence de la régie, les petites fermes pouvaient s'en occuper ; mais depuis le monopole, comme cette plante demande par hectare 500 journée de travail tout spécial, sa culture est devenue très difficile. Et pourtant en 1839, 17 fermiers la cultivaient encore avec 296 000 plants ; grande différence déjà avec 1819 et ses 887 500 plants et 21 hectares 18 ares (60 déclarations), et avec 1829 et ses 27 hectares 10 ares.

L'écoulement des produits du sol se fait dans de bonnes conditions et sans aucun retard. Vers 1860, le blé se vendait 25 Fr. les 100 kilogs ; mais après 1870, son prix baissa jusqu'en 1900 où il descendit à 16 Fr, les 100 kilogs, avec une moyenne de 18 francs les 100 kilogs. Depuis quelques années, il oscille autour de 23 Francs. En 1848, il est même monté à 70 francs les 120 kilogs. Le blé est acheté par des minotiers de Roubaix, Tourcoing, Marquette. L'avoine se cote 18 francs et le seigle (pain de seigle) 17 francs.

Le lin se vend en grande partie sur le champ au moment de la floraison quelques fois 100 et 120 francs le cent de terre (un cent de terre vaut 8 ares 86) à des marchands de Courtrai ou de Bousbecque. En 1908, 19 cultivateurs entreprirent près de 30 hectares.

Les betteraves de distillerie ont rapporté en 1902, 19.200 Francs ; elles servent à faire de l'alcool comme à Wambrechies ; les betteraves à sucre ont rapporté 770 Francs et les betteraves fourragères 39.200 fr, soit en tout 59 110 francs.

Le trèfle (2 000 kilogs), qui sert de nourriture aux bestiaux comme l'avoine sert à celle des chevaux a rapporté 10 000 francs. Le rapport des pommes de terre (4 500 hectolitres) a été de 31.500 francs ; elles sont pour la plupart vendues à Tourcoing. On peut signaler le grand développement que prennent les cultures maraîchères, actuellement 3 hectares.

Le rendement des terres cultivées n'est plus le même qu'au commencement du XIX^e siècle. Aujourd'hui tout est changé. La science offre aux cultivateurs des engrais chimiques capables de doubler le rendement de leurs champs (phosphates, azotes ...) : l'industrie leur amène jusqu'à leur porte des machines qui économisent des bras, le temps et la semence (treuils à défoncer, semoirs, moissonneuses-lieuses ...); Ainsi la culture des champs devient plus "industrielle", et l'économie d'une ferme plus "financière".

Voici quelques chiffres montrant la différence de rendement, en hectolitres par hectare :

	BLE	AVOINE EN GRAINS	SEIGLE	POMMES DE TERRE
	Hectolitres	Hectolitres	Hectolitres	Quintaux
1816	13	35	21	28
1839	21	32	24	30
1892	30	50	26	35
1902	33	70	33	45
1907	35	65	32	46

La proportion est la même pour le lin et les betteraves.

Pourtant, le rendement n'est pas le même pour tous les cultivateurs il se chiffre quelquefois par plusieurs hectolitres à l'hectare ; ainsi pour le blé il peut aller de 30 à 40 hectolitres et plus. Cela tient à de multiples causes.

Quelques cultivateurs ont regardé à quelques kilos de nitrate au sortir de l'hiver, et leur blé à languir, il n'a pas tallé comme il aurait dû. D'autres ont mis trop d'engrais azoté et pas assez de superphosphate ou de scories, et leur blé a versé. D'autres n'ont pas remué suffisamment leur terre avant les semailles, et leur blé n'a pas trouvé dans le sol assez de chaleur, assez d'air, assez d'humidité. D'autres n'ont pas changé ou sélectionné leur semence, et le blé il n'a eu qu'un épi maigre, des épillets vides ou un grain malingre.

A rechercher les causes du plus ou moins grand rendement d'un terrain, on remarque qu'il est dû à la plus ou moins grande perfection des machines agricoles et à la qualité des engrais (De nombreux cultivateurs de NEUVILLE font partie du syndicat agricole de Roncq).

2° INSTRUMENTS AGRICOLES. - En 1904, M. Dieudonné, Préfet du Nord, dans son rapport à l'Empereur (*sic*), distinguait le labourage à dos d'homme et le labourage à la charrue.

Dans le labourage à dos d'homme, il y avait deux opérations : 1° Le palotage ou formation à la bêche de longs ruisseaux de la profondeur d'un pied sur autant de largeur et à 10 pieds de distance l'un de l'autre : en hiver, ces ruisseaux servaient à l'écoulement des eaux et empêchaient leur stagnation ; 2° le mottage qui sert à procurer un nouveau fond à la terre avant les semailles : de 10 en 10 pieds on creuse de petites rigoles et la terre qui en est extraite est jetée de l'autre côté, puis on creuse et on sème.

Cette opération ne se fait plus guère que dans les petits champs où l'on forme des "ruos". Les fermiers compensent l'avantage de ce mode de labour par le drainage et par l'action de la charrue.

Le labourage à la charrue pouvait se faire par :

1° La charrue raide ou mobile ;

2° Le binot raide ou mobile ;

3° Le brabant (charrue très légère)

On faisait deux labours par terre : par le binot, après l'enlèvement de la dépouille des champs pour faire périr les mauvaises herbes, par la charrue pour ensemercer.

Actuellement on se sert encore du brabant, du binot (pommes de terre, betteraves), mais surtout de la charrue jumelle à soc tranchant des deux côtés, de l'extirpateur ou herse, de la déchaumeuse à trois socs (elle ne creuse pas aussi profondément que la charrue). Une période nouvelle s'est ouverte pour l'agriculture, les machines locomobiles remplacent les hommes que l'on trouve le plus en plus difficilement malgré une grande hausse des salaires agricoles. Le travail rural s'industrialise ; l'ouvrier se recrute souvent au mois, à la semaine, à la journée, ou bien pour tel travail : la fenaison, le sarclage, la moisson, l'ensemencement. Il y a de moins en moins de liens entre l'ouvrier et l'employeur par ce mode d'exploitation rurale.

A Neuville, il y a des batteuses pouvant battre 150 quintaux de blé par jour louées à un entrepreneur, 8 moissonneuses-lieuses, 6 faucheuses mécaniques livrées et possédées par le cultivateur et permettant l'achèvement rapide de la moisson (fin juillet-août selon les années) 16 semoirs mécaniques sans oublier quelques moteurs avec des rôles divers comme de faire le coupage. Le morcellement des terres entrave l'emploi des machines et est ainsi un obstacle au progrès agricole. Il faut cependant remarquer que la mécanique a grandement simplifié et adouci la travail des moissons, de la fenaison et du labour mais il reste certains travaux qui, par eux-mêmes sont très durs et qui sont faits par des ouvriers agricoles.

Une autre cause des transformations de la culture est l'emploi des engrais chimiques. Il est quatre éléments de nutrition indispensables à la terre : l'azote, l'acide phosphorique, la potasse et la chaux ; or, la terre est un "garde manger", qui s'épuise ; il faut avoir soin de remplacer la nourriture dont les plantes ont besoin. De longue date, on employait les engrais organiques comme le fumier de basse-cour (mis en réserve au milieu de la cour de la ferme), la fiente de pigeons (vers 1820), les boues des rues ; le guano (autrefois 20% d'azote, actuellement 10%), la gadoue ou vidange des fosses d'aisances et enfin les tourteaux résidus des grains.

L'enseignement agricole amena bien des changements. Sans doute ces engrais organiques, et surtout le fumier, peuvent rendre des forces au sol, nourricier des plantes. Ainsi il faut beaucoup de fumier pour restituer à la terre un peu des quatre éléments essentiels. Or, chacune des plantes cultivées ne prend pas exactement les mêmes éléments : la betterave absorbe l'azote, le colza l'acide phosphorique ..., chacune épuise la terre, mais pas de la même façon. Sans doute l'assolement pratiqué à Neuville peut diminuer les inconvénients de la disparition des éléments nécessaires à la vie d'une plante ; mais le mieux n'est-il pas de donner à chaque terrain une nourriture appropriée : c'est l'œuvre de l'engrais chimique.

Malgré cela, on emploie encore les vidanges ; mais ne s'en servent que les petits fermiers qui vont en ville avec leurs "petits tonneaux" ou qui s'entendent avec un entrepreneur de vidanges. On les mélange, souvent avec de la tourbe.

Les tourteaux sont aussi utilisée (600 quintaux, de 18 à 20 Francs le quintal) ; ils renferment de l'azote, du phosphate, de la chaux, des matières grasses ; ce sont des éléments humides très favorable aux terres argileuses. Une dizaine de jours avant les semailles, ils produisent une action énergique et rapide sur les sols pauvres ; leur pouvoir absorbant va jusqu'à prendre dix fois leur volume d'humidité à l'atmosphère.

Ce sont des engrais complets qui, généralement bons à tout, ne sont spécialement bons pour rien. Il faut à la terre des réconfortants qui lui apportent un aliment particulier ; ainsi quand elle manque d'acide phosphorique, le cultivateur doit lui fournir des phosphates (en automne), ou mieux le superphosphate ou les scories de déphosphoration que la plante assimile mieux, surtout quand l'eau des champs est souvent un peu chargée d'acide. Si c'est l'azote qui fait défaut comme après une culture de betteraves, les nitrates de soude (1.050 quintaux) le donneront à la terre, sans lui donner d'acide phosphorique ni de chaux qui peuvent être inutiles. La potasse est moins nécessaire : elle est d'ailleurs rendue par le kaïnit (*sic*) (5 francs les 100 kgs.) ; la chaux (la chaux est encore employée pour le chaulage des grains, opération qui les préserve de la carie. Le sulfate de cuivre remplit aussi le rôle de la chaux) est restituée par les phosphates de chaux et le plâtre (500 quintaux).

L'engrais le plus employé à NEUVILLE en FERRAIN est, on vient de le voir, le nitrate de soude ou acide nitrique (engrais de printemps) : ainsi que les sels ammoniacaux pour les terres légères (300 quintaux de sulfate d'ammoniaque avec 21% d'azote), il est énergique et susceptible de donner les plus forts rendements ; il possède la propriété d'être directement assimilé par les végétaux. Employé pour rendre de la vigueur à la terre après la culture de betteraves, il sert aussi à favoriser la levée d'une plante, le "tallage", des céréales. L'azote ammoniacal (150 kgs maximum à l'hectare), s'emploie moins, car ses effets se manifestent surtout dans les terres calcaires et peu dans les sols argileux.

Ces azotes (22 à 24 francs le quintal), supérieurs aux tourteaux (18 à 20 francs le quintal) appauvrissent graduellement la terre ; ils la "brûlent". Aussi les cultivateurs ont combiné les engrais chimiques avec les engrais organiques de toute nature qui ménagent le sol et l'enrichissent en humus, agent indispensable de la vie végétale. Les 18.000 quintaux de fumier employés à Neuville sont là pour montrer que cet engrais forme encore malgré tout la base de la fumure ; seul il donne l'humus, l'engrais chimique ne le donne pas, il pare seulement à l'insuffisance du fumier.

On a constaté les bons résultats de l'action des engrais chimiques ainsi un champ où l'on avait répandu 10 quintaux de phosphate de chaux a donné 32 quintaux de grain et 46 quintaux de paille, tandis que le même champs sans phosphate ne donnait que 19 quintaux de grain et 23 quintaux de paille.

Il faut encore en effet, à Neuville, pour faire adopter les engrais chimiques par tous les cultivateurs, lutter contre la routine ; alors il y aura une évolution complète dans la culture.

4° ELEVAGE .- Les 50 hectares de pâturages permettent l'élevage de nombreux bestiaux. Aussi les races bovine et chevaline sont bien représentées à Neuville

	1901	1907
Race Chevaline	Chevaux..... 119	117
	(Taureaux..... 10	15
	(Bœufs de travail ... 1	"
Race Bovine	(Vaches laitières.... 250	210
	(Génisses 40	38
Race Ovines	Moutons 100	100
Race Porcine	Porcs 20	27

Ce bétail est riche en lait, en laine, en viande, en cuir ; en 1907 on a vendu 500 hectolitres de lait (quelques fermiers possèdent des écrémeuses) vendu à raison de 20 Fr l'hectolitre, 5 quintaux de laine en suint à 150 francs le quintal métrique.

Autrefois les grands fermiers possédaient des troupeaux de moutons ; il y eut jusqu'à 400 moutons. La dépeçoration (c'est ainsi qu'on appelle le mouvement général de diminution de la population ovine dans les vieux pays de la culture) a fait aussi son apparition à Neuville ; on peut l'attribuer au progrès de la culture intensive, à la suppression des jachères, au développement de la petite culture qui a plus d'avantages à avoir des vaches laitières (on peut remarquer cependant la diminution inquiétante des vaches laitières, le tableau suivant le montre plus encore :

1895	300 vaches laitières
1899	250 " "
1901	250 " "
1906	240 " "
1907	210 " "
1908	160 seulement sur 235 vaches & veaux.

(*sic*) à la diminution des terrains consacrés à la vaine pâture par suite de l'extension des prairies artificielles ; de plus la laine trouve moins de débouchés. Heureusement l'agriculture a trouvé des compensations dans le deuxième produit que donne le mouton : la viande, aussi quelques bouchers des environs possèdent de petits troupeaux surveillés par un berger. Le mouton a souvent été remplacé par de gros bétail qui utilise mieux la production de fourrage.

On peut trouver à Neuville de nombreuses poules (1.000), 1.500 lapins et 50 canards. Il y a peu de lièvres que tuent les chasseurs.

La nourriture des bestiaux est, outre les fourrages, les betteraves et la "drèche", que l'on va chercher à la distillerie et qu'on donne liquide aux animaux ou que l'on conserve sèche pour l'hiver dans de grandes fosses ou "silos" de pulpe devant les fermes.

II - INDUSTRIE

1° HISTOIRE DE L'INDUSTRIE - Au XVIIème siècle, Neuville possédait déjà l'industrie textile, industrie qui fut réglementée par l'ordonnance du 3 Mars 1609. En 1669 (*sic*), Philippe Bidé, pasteur de Neuville, signe avec les curés et doyens de Roubaix et Tourcoing une pétition contre les prétentions des villes de Lille et de Tournai, demandant le maintien exclusif de leurs privilèges de la fabrication des étoffes ; et cela, afin de maintenir les paysans qui ont "l'inclination de se retirer dans l'Angleterre et Hollande, là où ils feront assurément naufrage dans la foy". L'acte de 1609 confirmé par l'arrêt du Conseil d'Etat du 26 Août 1871 permettait à quelques villages dont Neuville la fabrication des "ouvrages de bourgeterie", des "trêpes, bourrats et futaines", c'est-à-dire des étoffes de lin et de coton.

Dès 1765, on commença à travailler au rouet et à la quenouille, à faire des "épeules", petites canettes à placer dans les navettes à filer avec le "car", avec une seule roue et une seule bobine.

L'industrie ne fait que s'accroître au XIXè siècle ; la grande industrie va faire son apparition et détrôner peu à peu la petite industrie.

2° INDUSTRIES FAMILLIALES .- Il y a une quarantaine d'années, le tissage à domicile était très prospère ; il y avait jusqu'à 6 et 700 métiers et parfois 8 métiers dans une même maison. De nombreux métiers "à l'outil" étaient dispersés dans le village et appartenaient aux ouvriers allant chercher de l'ouvrage à Roubaix et à Tourcoing, même à Lille. Le rôle des fabricants se bornait à fournir des peignes et les mécaniques Jacquard. Le travail était trop divisé, les articles trop souvent renouvelés et par trop petite quantité pour que le tissage mécanique pût entreprendre de se substituer au tissage à domicile. Plusieurs causes d'ordre économique et social vinrent dans la suite hâter ses progrès.

D'abord on peut signaler l'importance toujours croissante de la houille comme force motrice des usines et le voisinage des mines ; puis l'exode des ouvriers de la campagne qui, en dépit des avantages de l'indépendance, ont préféré aller à l'usine, éviter ainsi des chômages et des fluctuations des prix de la main-d'œuvre et gagner plus d'argent ; enfin les industriels jugèrent plus conforme à leurs intérêts d'installer de grands établissements permettant de répondre plus vite à leurs nombreuses commandes.

Cependant l'industrie mécanique n'a pas détrôné complètement le tissage à domicile. Le nombre des métiers à bras battant dans le village est encore appréciable, plus d'une centaine. On y fabrique les tissus les plus fins, des articles de grand luxe devant lesquels la machine un peu brutale hésite encore, ou les étoffes les plus courantes. Les tisserands vont chercher des "pièces" chez un industriel et les reportent tissées. D'année en année, le nombre de ces métiers diminue : le machinisme est en progrès continu ; le tisserand est un ouvrier trop irrégulier, il laisse trop souvent le métier pour le travail des champs, de plus, son salaire est trop insuffisant. On peut encore citer comme industrie familiale certains petits travaux pour filature ("les papillons", "les épeules") ; le piqûrage des étoffes fait à domicile, le plus souvent par les femmes et les jeunes filles ; sans oublier certains états (charpentier, charron, maréchal), exercés à domicile.

3° GRANDE INDUSTRIE - Comme grande industrie, Neuville possède une fabrique de tapis et une distillerie.

Tissage H. et Ch. Herbaux.- C'est l'ancienne fabrique de tapis Parent reprise en 1880 par M. Herbaux de Tourcoing. On y fabrique le tapis-moquette uni et le tapis-moquette à dessin avec toutes ses variétés ; près de 250 ouvriers y sont employés. Il y a 100 métiers à tisser, sans compter les métiers de préparation de laine et d'apprêt.

Voici les opérations qu'y subit la laine : la préparation où elle est mise en bobines et en broches, le tissage où elle est transformée, sous l'action du métier, en tel ou tel tapis ; le piqûrage, opération qui consiste à enlever les petits défauts du travail, et l'apprêt où par l'action d'une certaine colle et de tambours chauffés à très haute pression, le tapis de très malléable devient rigide. La préparation et le piqûrage sont l'œuvre d'ouvrières.

Les métiers produisent 20 mètres de tapis à 5 francs 50 le mètre par jour en moyenne, pour lequel il est payé de 0 fr. 25 à 0 fr. 30 de façon à l'ouvrier. L'usine peut fournir de 4 à 500,000 mètres de tapis par an ; la valeur annuelle de la production atteint environ 3 millions de francs.

Le marché français est son principal débouché, particulièrement le marché de Paris. Le commerce national est protégé contre la concurrence étrangère par les droits protectionnistes de 12 % à l'entrée des tapis étrangers.

Le tissage est entièrement éclairé par le courant de l'électricité de Wasquehal.

Jusqu'en 1896, il y eut un tissage mécanique de tapis pour ameublement dans un local ayant servi d'école et appartenant au Bureau de bienfaisance. Ce tissage comptait 10 métiers il était dirigé par M. Lemette de Tourcoing.

DISTILLERIE DROULERS. – Dès longtemps, Neuville-en-Ferrain possédait une distillerie. En 1804, on y établit une distillerie d'eau-de-vie de grains (genièvre ; on employait le seigle, l'avoine, l'orge, la graine de genièvre). Nous voyons en 1865, M. Ghestem posséder une distillerie de sucre de betteraves. Il fit creuser un forage dans son établissement en 1882, puis y installa une amidonnerie qui ne fonctionna pas longtemps, jusqu'en 1885. Enfin, en 1888; M. Droulers-Prouvost, de Roubaix, acheta les bâtiments de l'ancienne distillerie et en fit une distillerie de levures et d'alcools, connue actuellement sous le nom de "Société Anonyme des Levures et Alcools de grains". La principale fabrication est celle des levures.

On emploie le maïs, le seigle, l'orge, le sarrazin et même le manioc. Le Maïs est importé de la Plata, de la Galatie, sauf le maïs des Landes, le seigle vient de Champagne, le sarrazin de Bretagne, l'orge de plusieurs régions de la France. La préférence est accordée aux grains français : pour 400 kilogs de maïs, on emploie 900 kilogs de seigle.

La fabrication des levures peut s'élever à 1.200 kilogrammes par jour ; celle de l'alcool varie, elle a déjà atteint 10 000 hectolitres par an. La durée de la fermentation est de deux ou trois jours. Les grains subissent une grande préparation depuis le germe et le maltage jusqu'aux cuves de fermentation en passant par le tamisage à travers des tamis très fins, car les cellules ont 6 millièmes de millimètre de diamètre, et par la décantation qui fait déposer au fond des cuves la levure pure.

Celle-ci est alors sèche et non point à l'état liquide comme celle provenant de la fabrication de la bière ; elle est aussi supérieure à celle-ci en qualité. Outre sa consommation en France, la levure est exportée en grandes quantités en Angleterre, environ le 1/4 de la fabrication.

L'alcool est livré à 96° ; il est neutralisé grâce à une filtration soignée à travers du charbon de bois ce qui lui permet d'être utilisé pour le raffinage des vins, pour les cognacs et les parfums. La rectification des alcools de mauvais goût ne se fait pas à Neuville, mais à la distillerie que possède la Société à Roubaix.

Les résidus de ces fabrications sont vendus aux fermiers sous le nom de "drêches", à raison de 0fr 65 l'hectolitre. La consommation en est générale à Neuville car les fermiers préfèrent pour leurs bestiaux cette nourriture abondamment pourvue de matières azotées et albuminoïdes ; ils la préfèrent de beaucoup aux tourteaux.

La distillerie occupe 50 ouvriers ; mais le travail est continu et chaque équipe se relaie. On a vu plus haut que dans cet établissement sont creusés deux forages : l'un de 143 mètres, l'autre de 148 mètres.

En résumé, à Neuville-en-Ferrain, l'industrie la plus importante est l'industrie textile, mais beaucoup d'habitants vont en ville travailler à l'usine, principalement à Tourcoing.

La fabrique a eu pour résultat d'arracher une grande partie de la population au sol, de la transformer en "prolétariat salarié", et de la rejeter vers les villes voisines. En outre, elle a attiré la main-d'œuvre belge qui depuis l'essor de la grande industrie a immigré dans le voisinage de la frontière. Près de 3.800 personnes de Neuville-en-Ferrain vivent de l'industrie et de son corollaire, le commerce.

III - PROPRIETE

La propriété à Neuville est très morcelée, ainsi lors du cadastre de 1830 (le remaniement du cadastre est en voie depuis deux ans ; deux sections sur trois sont déjà faites), il y avait déjà 1.558 parcelles pour 614 hectares. Depuis le nombre des parcelles n'est pas diminué, mais souvent plusieurs parcelles sont réunies et louées par un seul cultivateur.

Il est trois causes de ruine, disparition au (*sic*) amoindrissement de la ferme et du grand morcellement :

- 1° Extinction de la famille, d'où vente de terres ;
- 2° Partage, cause la plus fréquente ;
- 3° Mauvaise administration ou négligence.

Le cahier des hypothèques pourrait nous renseigner sur de sujet : mais c'est un moyen de contrôle coûteux et interdit à la simple curiosité.

Avant la Révolution, certaines familles encore à Neuville actuellement sont déjà réputées. De 1700 à 1800, on remarque comme frappés principalement de la taille : Pierre Liénard, Guillaume Cateau, Pierre Chombart, Charles Couvreur, François Catteau, Jacques Phalempin, Jean-Baptiste Lepers, Pierre Castelle, Louis Hennion, Alexis Phalempin, Jean Lefebvre, Michel Mulliez, J. Dewitte, Michel Dhalluin, Gabriel Hus, etc... Ainsi en 1780, les plus grands fermiers sont :

Vve Pierre Lezaire : ferme des Caudreux le Moulin, 36 bonniers (1 bonnier vaut 1 hectare 41 ares) 10 cents.

Pierre Liénard 32 bonniers 13 cents

Jean-Baptiste Catteau, ferme du VERTBOIS, 25 bonniers 8 cents.

Jacques Roussel : 13 bonniers,

Vve François Lepoutre : 12 bonniers.

Jean-Baptiste Saint-Venant : ferme de la Hamaïde.

Les principaux échevins et lieutenants du village furent à cette époque :

1702 - Adrien del Val, Pierre Renard, Jean Billet, Jean Lemettre.

1759 - Julien Binot, Simon Bonduel, Pierre Liénard, Charles Couvreur, Jean-Baptiste Lepoutre.

1776 - Jean-Baptiste Dal, Jean-Baptiste Morel, Paul Bino, Jean-Baptiste Catteau

En 1839, comme grands fermiers, on remarque la plupart des mêmes familles car la Révolution n'a pas, à une ou deux exceptions près, modifié l'état de choses ancien, ce sont : Dewitte, 160 mesures ; Flament, 120 mesures (120 mesures = 45 hectares) ; Samain, 80 mesures ; Delefortrie 64 mesures ; Glorieux, 52 mesures ; puis Phalempin, Hus, Cau, Mulliez, Dhalluin, Catteau, Vandamme. Actuellement, ce sont les mêmes noms que l'on rencontre ; cependant, il y a quelques familles venues de villages voisins comme les Van Eslande venus de Wervicq en 1875, ou parties ailleurs comme les Dumortier en 1900 à Linselles. La plupart des vieilles familles occupent une ferme occupée de longue date par la même lignée et travaillant les mêmes terres, malgré quelquefois des revers de fortune ou ce morcellement suraigu dû au partage égal de biens entre tous les enfants qui, malgré de bon effets, a amené le cultivateur à avoir moins de dispositions à rester pour faire fructifier ses terres.

Voici d'après les déclarations d'ensemencement en 1908 le nombre d'hectares cultivé par chaque fermier sans compter les hectares de pâture :

Van Eslande-Montagne, au Durmont, 53 hectares.

Charles Phalempin, au Bailly, 40 hectares

Van Eslande-D'Hoine, actuellement Hus frères et sœurs, au Durmont 37 hectares,

Phalempin-Lebrun, au Durmont, 30 hectares

Dujardin-Rousselle, au Durmont, 27 hectares

Phalempin-Cornille, au Berquier, 29 hectares

Pierre Dhalluin-Glorieux, au Durmont 21 hectares

Brutin-Gadenne, au Bethléem, 20 Hectares

Catteau-Dujardin, au Durmont, 18 hectares

Vve CATTEAU-dHalluin, à la Place, 15 hectares

A. Dhalluin-Catry, à la Place, 15 hectares

Mulié frères, au Labyrinthe, 15 hectares

Désiré Cau-Capenol, à la Place, 14 hectares.

On peut citer en outre : Vve Dupont, Catteau, Bouvaine, Dhalluin-Delbecque, Jean-Baptiste Haquette, Vve Hus, Hus frères, Masure, Petit-Hollebecque, Vandamme, Lepers-Houzet, etc.. ; soit en tout s 536 exploitations ; il y en a 3 qui comprennent près du quart des terres de Neuville, quelques-unes de 20 à 40 hectares, 12 de 10 à 20 hectares, 12 de 5 a 10 hectares ; la plupart des autres exploitations comportent moins de 1 hectare.

Ordinairement le propriétaire n'est pas le cultivateur de sa terre, il n'habite pas la campagne : en effet, beaucoup de terres sont passées depuis 30 ans aux mains des grands fabricants des environs : Lille, Tourcoing... La prospérité industrielle qui a coïncidé après 1870 avec la crise agricole leur a permis de se constituer à peu de frais une fortune terrienne, un capital immobilier qui commence à payer largement l'intérêt des sommes qu'on y a consacrées. Le fermier loue à bail ; ainsi sur 44 fermes et leurs dépendances, il y en a 36 louées. La maison de ferme n'est elle-même souvent que l'annexe des terres cultivées, l'abri du cultivateur. Et pourtant quels avantages si le fermier possédait en propriété sa ferme et ses terres, ce qui est le rêve de beaucoup, avec bien plus de goût et de courage ils les soignerait, il les entretiendrait, comme il les cultiverait, comme il les ferait augmenter de valeur. Par ailleurs, le mot par lequel on désigne la ferme, la "cense", indique bien une idée de redevance, tandis que le "hofstede" flamand une idée de propriété.

En 1789, voici quel était le prix des terres :

1° l'hectare des terres labourables valait 3.082 francs, prix descendu à 2.232 francs après la révolution

2° l'hectare des pâtures : 3.380 francs, descendu 2.552 francs

3° l'hectare des prés : 4.084 francs, descendu à 3.050 francs.

Actuellement, on divise les terres en cinq catégories ou classes, dont voici les prix : la première est à 5.000 francs l'hectare, la deuxième 4.500, la troisième 4.000 ; la quatrième 3.500 francs, et la cinquième 3.000 francs.

La commune ne possède pas de champs communaux ; le Bureau de Bienfaisance possède quelques terres léguées aux pauvres qu'il loue à des cultivateurs.

II - GEOGRAPHIE PRIMAIRE

I.- Le Village.

1° NOM DE LA COMMUNE.- Le nom de Neuville se trouve pour la première fois dans un document officiel en 1382, dans un rapport faisant le dénombrement du fief de Piernes "gisant ès parosces de Hallewin, de Roncq, de Bousebièque et de Noefville" ; mais son nom est déjà apparu en 1340 avec Esmer de Neuville partant en guerre avec cinq écuyers. Le nom fut orthographié de différentes façons : Noefville (1382), Nova villa (Buzelin : Gallo-Flandria, sacre et profana I) Neeuville-en-Ferin (1651 : buffet de l'abbaye de Saint-Waast d'Arras) Neufville (XVIIè siècle : décanat d'Helchin-wallon), enfin Neuville (XVIIIè siècle).

Ce nom de Neuville vient du latin : nova villa ; on compte plus de cent villages de ce nom, c'est la reconstruction de ces villages après un incendie ou un autre malheur qui a pu le leur faire donner. Le mot Ferrain veut dire terre à fourrage du celtique foder, d'où le bas-latin fodrum et le vieux français feurre, fourrage, et ing, terre (d'Après Duthilleul), ajouté à celui de Neuville, est un non donné à une subdivision de la Châtellenie de Lille. Dès 1039, celle-ci fut divisée en neuf quartiers, dont le Ferrain et 31 villages avec Commines pour chef-lieu. Neuville faisait partie du quatrième quartier du Ferrain.

On peut ajouter ici qu'avant la Révolution, Neuville appartenait au diocèse de Tournai ; elle fit partie d'abord du décanat de Tourcoing, puis au XVIè siècle, lors de la réduction des douze décanats à huit, au décanat d'Helchin-Wallon. Depuis elle fait partie du diocèse de Cambrai et du décanat d'Halluin (avril 1908).

2° FORME DU VILLAGE.- GROUPEMENT.- Le territoire de la commune de Neuville-en-Ferrain est de forme régulière, présentant néanmoins deux angles saillants vers Tourcoing et vers Halluin. Au XVè siècle, on en parla comme d'un "lieu vaste de six cents de terre" ; il comprend maintenant 614 hectares.

De nombreux hameaux rayonnent autour du centre, la place. Ce sont :
 Au Nord le Durmont, le Triez des Prêtres, le Bas-Quartier ou le Pape, le Bethléem ;

Au Sud le Bailly, la Vieille-Motte, le Berquier, le Risquons-Tout
 Autrefois on y ajoutait encore la Natte, le Vert-Bois, la Miséricorde, le Calvaire.

Chacun de ces huit hameaux semble se séparer des autres ; ils ont aussi leur centre, calvaire, estaminet... Ce n'est pas à dire qu'ils soient totalement isolés les uns des autres, car on voit partout dans la campagne quelque maison ou quelque ferme.

La population de ces hameaux est beaucoup plus élevée que celle de l'agglomération. Prenons quelques chiffres :

	Population agglomérée	Population éparse
1878	667	3.657
1886	732	3.667
1896	732	3.516
1906	801	3.429

La population agglomérée gagne de ce que perd la population éparse, car le paysan aime à se rapprocher du centre du village. Voyons en détail l'importance des hameaux ; prenons par exemple le recensement de 1881 ; les modifications ne sont guère considérables puisque de 4.266 le nombre d'habitants est descendu à 4.231, et cependant on y compte plus de maisons et de ménages (1.032 maisons et 1.043 ménages en 1906, au lieu de 902 ménages et 885 maisons en 1881).

HAMEAUX	<u>Hameaux</u>	<u>Ménages</u>	<u>Individus</u>
Berquier	108	108	564
Durmont	142	143	783
Risquons-Tout	73	77	384
Vieille-Motte	172	179	834
Triez	38	38	171
Bas-Quartier	49	53	240
Bethléem	69	69	295
Bailly	<u>36</u>	<u>37</u>	<u>174</u>
	687	704	3.445

Tandis que la Place a 178 maisons; 182 ménages et 821 habitants, chiffre le plus élevé atteint jusqu'aujourd'hui. Il faut ajouter que le voisinage de la frontière amène beaucoup de belges dans les hameaux.

3° LES FERMES.- les fermes sont une partie importante de la commune. Neuville en compte 44, la moyenne des fermes possède 30 hectares de terres (environ 20 à 30 bonniers) (un bonnier vaut 1 hectare 41 ares 76. Un cent vaut 8 ares 86. Une verge vaut 8 centiares 86. Un arpent métrique 1.128 verges. Un are 11 verges 28. Un centiare 0,1128), sauf deux qui atteignent 60 hectares (environ 45 bonniers); et quelques-unes 20 hectares.

Toutes les fermes ont été restaurées depuis trente ou quarante ans, mais certaines sont très anciennes au moins dans leurs parties principales ; ainsi la ferme de M. Charles Phalempin, au Bas-Quartier, date de 1746 ; celle de M. Van Eslande (actuellement M. Hus) au Berquier, est de 1818. Voici, outre celles-là, les tenanciers de quelques grandes fermes : Van Eslande fils, Ducatteau, Catteau, E. Phalempin, Dujardin, Brutin...

Dans les archives de Neuville, on peut voir qu'en 1780, on réclame comme vingtièmes à la veuve Pierre-François Lezaire, de la ferme des Caudreleux (Van Eslande actuellement) pour 36 bonniers 10 cents et un moulin, 33 livres 19 sols 2 deniers ; et en 1784 à Jean-Baptiste Catteau, de la ferme du Vert-Bois pour 25 bonniers 8 cents, 14 livres 8 sols 2 deniers. Ces fermes ont été démolies et réédifiées.

La ferme est souvent bâtie dans les bas-fonds, car bien que l'air semble meilleur sur les hauteurs et qu'on évite l'infection des eaux stagnantes, il attaque plus facilement les bronches et la phtisie est plus fréquente chez les bêtes et chez les gens. La ferme regarde le midi pour en recevoir mieux la chaleur et la lumière, avantage appréciable dans notre pays froid et brumeux. Les salles du devant sont hautes parce qu'il faut éviter le froid. Contre l'est, l'habitation oppose un pignon, un toit en pente, une annexe. Elle fait de même vers l'ouest pour éviter de recevoir les pluies sur la façade. La plupart des fermes sont de forme carrée et bien closes.

Les petites fermes, ordinairement, se collent le long des routes, pour avoir une plus grande facilité d'écoulement des produits ; elles sont nombreuses à cause du grand morcellement de la propriété, du genre de culture besogneux.

En général, la maison de ferme n'a qu'un étage tous les appartements se trouvent donc au rez-de-chaussée. Ils comprennent trois salles qui se suivent ; la salle commune, où la famille prend ses repas, où il y a du feu en hiver, où est le foyer, où l'on reçoit ; une sorte de salon, supprimé dans certaines fermes et servant alors de chambre à coucher ; une autre chambre. Il y a encore quelques appartements moins grands servant aux provisions et de chambres à coucher. Au-dessus est un grenier, surmonté quelquefois d'un second grenier très sommaire ayant servi autrefois de grand séchoir à tabac ; le premier grenier fut aussi jadis très utile au fermier pour conserver les grains, mais actuellement on les conserve rarement. Dans les grandes fermes, il y a aussi une cave.

Les fermes sont en briques, car le bois est rare. Elles étaient autrefois recouvertes de chaume, à la plupart on a changé et la toiture est maintenant en panne. Celle-ci diminue les chances d'incendie et les frais d'assurances, et ne doit pas se renouveler tous les vingt ans comme la toiture en chaume. Aussi de plus en plus les fermiers font ce changement qui a ses avantages. Cependant il faut remarquer que le chaume conservait mieux la récolte que la panne; pour obvier à cet inconvénient, certains fermiers ont parfois mis une doublure de paille sous la panne et ainsi la conservation de leurs fruits, grains et légumes, était assurée ; ce n'est plus guère pratique car un commissionnaire achète de suite les récoltes.

Longtemps parmi les annexes de la maison de ferme, il y eut un fournil. Si la ferme était couverte en chaume, il était distant d'une centaine de mètres ; si la ferme était couverte en dur, il était attenant à l'habitation avec le bûcher ; mais actuellement le fermier trouve plus de bénéfices à vendre son blé et d'acheter son pain à un des boulangers du village (A Neuville, il y a même une coopérative de boulangerie).

Les bâtiments de ferme sont nombreux et variés : il y a l'écurie, l'étable, le poulailler, une ou deux granges, le hangar et les remises. A proximité de la ferme, on trouve l'abreuvoir, la pâture, le potager, le verger.

Attenant à la ferme est l'appareil à battre le beurre dont la roue de bois abritée sous un auvent est mise en mouvement par un ou deux chiens pour faire tourner la baratte. Quelques fermiers ont maintenant une écrémeuse qui leur permet de battre le beurre trois fois plus vite ; certains ont même un moteur pour le battre.

Devant les fermes se trouvent des "silos"; c'est-à-dire des fosses destinées à recevoir la pulpe ou la drèche sèche que l'on recouvre de terre pour l'hiver. Cette pulpe vient souvent des résidus de betteraves que le fermier a vendues au distillateur.

On voit encore, sur le toit de certaines fermes, une cloche qui annonce aux travailleurs de la ferme l'heure du repas et qui sert à appeler le maître.

Autour de plusieurs fermes se trouve un fossé ; elles sont ainsi de véritables îlots ; c'est un usage ancien et très pittoresque qui se conserve (les larges fossés pleins d'eau qui entourent certaines fermes ont eu pour but primitif de les préserver des attaques des Hurlus ou autres pillards).

4° LES MAISONS.- En 1804, Neuville-en-Ferrain comptait 284 maisons pour 298 ménages ; en 1876, 885 maisons ; en 1886, 914 maisons ; en 1896, 985 ; en 1906, 1.032. Il y a augmentation sensible. Aussi les contributions directes ont elles subi la même ascension (quatre fois plus de maisons double de contributions).

CONTRIBUTIONS DIRECTES

	<u>1804</u>		<u>1908</u>
Foncière	7.013 francs	Prop. bâtie	3.597 francs
		Prop. non bâtie	3.725 francs
Personnelle mobilière	994 francs		2.192 francs
Portes et fenêtres	<u>518 francs</u>		<u>5.646 francs</u>
	8.525 francs.		15.161 francs

Parmi les maisons, il en est de très anciennes (1750-1780-1800) couvertes pour la plupart en chaume et sans étage supérieur ; ainsi en 1886 sur 914 maisons, il y en avait 873 avec un seul rez-de-chaussée, et 41 avec un étage. Elles sont disposées par groupes de deux ou trois, quelquefois un peu plus ; elles tournent le dos au nord et lui opposent un toit qui descend très bas.

Les maisons que l'on construit actuellement sont couvertes en panne et conservent souvent leur unique rez-de-chaussée surmonté d'un grenier où se trouvent plusieurs chambres. Le rez-de-chaussée a deux ou trois salles.

Derrière chaque maison, se trouve le "courtil" où le père de famille cultive quelques légumes ; parfois une vigne monte sur le toit.

5° LES MOULINS.- Actuellement Neuville-en-Ferrain ne compte plus un seul moulin. Mais le souvenir est conservé d'anciens moulins : ainsi en 1804, la commune possédait un moulin au tordoir à vent qui fabriquait environ 400 hectolitres d'huile par an ; les graines employées étaient le colza, l'œillette, la graine de lin ; le résidu les tourteaux, était utilisé par les cultivateurs. Depuis, il y eut un moulin à blé actionné par le vent dans le hameau appelé pour cela le Moulin, actuellement compris dans le Berquier : c'était le moulin Ghestem abattu par le vent en 1882 et remplacé par la meunerie mécanique de M. Van Eslande transférée à Tourcoing en 1903.

6° L'EGLISE.- L'église de Neuville est un petit centre de pèlerinage on y va "servir" Saint-Quirin pour les maladies d'yeux. Cette dévotion est très ancienne puisque le budget de 1711 porte 3 livres, 4 sols à "Etiennes Broutin, clerq comme garde et administrateur des reliques de Monsieur Saint-Quiérin, pour deux ans". Un inventaire publié au XVIIIè siècle porte un "antipanne pour l'hôtel de Saint Quirin payé 85 livres 18 sols à Courtry de Lille" (*sic*), et un "appuy de communion" pour cet autel "payé 252 livres à Jean-Baptiste Coillier, menuisier à Lille"

L'esprit des habitants de Neuville est profondément religieux ; il n'est pas rare de rencontrer un calvaire (Vieille-Motte, Triez) ou une chapelle sous le vocable de la sainte Vierge ou de saint Roch. Ces monuments religieux sont respectés et honorés et le paysan se signe en passant auprès d'eux.

7° LES ROUTES.- Neuville continue d'être un centre rural avec des chemins ruraux qui se bordent de plus en plus de maisons ; mais ces routes sont mieux pavées, mieux éclairées aussi par l'"Energie électrique" de Wasquehal et quelques sentiers ont été créés (on peut signaler les mystérieux sentiers de la contrebande) comme ces nombreuses "carrières" recouvertes de scories.

Actuellement, on divise les chemins de Neuville-en-Ferrain en chemins d'intérêt commun, en chemins vicinaux et en chemins ruraux.

1° CHEMINS d'INTERET COMUN.- du Pont de Neuville à la place N°150 - 1.260 m de Leers à Bousbecque par Neuville (N°91)

2° CHEMINS VICINAUX

<u>N°</u>	<u>NOMS</u>	<u>LONGUEUR</u>
3	des Fromets	1490 mètres
5	des Forts	1460 mètres
7	De Durmont	1875 mètres
8	Chemin vert	823 mètres.

Il faut y ajouter le pavé de la place vers le mont d'Halluin, continuation du chemin d'intérêt commun n°150 et le pavé à l'extrême-frontière de Reckem au Risquons-Tout par Neuville.

3° CHEMINS RURAUX :

1	de la Vieille-Motte au Purgatoire (Reckem)	1945 mètres
2	du Risquons-Tout	2536 mètres
3	du Bas-Quartier	455 mètres
4	des Phalempins avec embranchement vers le Pont-Rompu (Tourcoing)	814 mètres
5	du Bailly avec embranchement vers les Phalempins (Tourcoing)	1274 mètres.

Parmi les dépenses occasionnées pour les routes, on voit 1.885 fr pour les chemins d'intérêt commun, 2.660 francs pour les chemins ruraux, 576 francs pour les chemins vicinaux ; mais la taxe vicinale rapporte 3.014 francs.

On peut dire un mot du projet de chemin de fer d'intérêt local de Tourcoing à Menin par Neuville-en-Ferrain. Le 7 Décembre 1869, le Conseil Municipal de la commune, réuni en Assemblée extraordinaire, avait donné un avis très favorable ; mais malgré bien des démarches le 19 Avril 1870, une première commission étudia un nouveau projet et la Commission nommée le 7 Octobre 1870 par un décret de Gambetta et qui étudiait le projet, rejeta pour motifs politiques, le plan par le côté Nord de Tourcoing et adopta un second tracé par le côté Sud de Tourcoing ; au lieu d'avoir une gare à Tourcoing-Chemin des Mottes et à Neuville, ou tout au moins une halte au quartier des Orions (Tourcoing) pouvant desservir Neuville, on en eut une à Tourcoing-les-Francis et à Roncq. Le 9 Avril 1900, le Conseil fit un vœu demandant un chemin de fer, mais sans résultat. Récemment on a élaboré un projet reliant le côté Nord de Tourcoing à Roncq par le territoire de Neuville ; il est en voie d'exécution.

En 1900, la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing établit un tramway de la place de Tourcoing au hameau du Pont-de-Neuille. Le Conseil Municipal de Neuville, par un vœu du 13 Avril 1903, demanda au Préfet de relier le Pont-de-Neuille à la place de Neuville pour favoriser les grandes relations de Neuville et de Tourcoing ; mais la Compagnie déclara ne pouvoir accepter à cause de la convention avec la ville de Tourcoing. L'établissement du premier tramway a pourtant amené la suppression de la diligence de Neuville à Tourcoing (Neuille a une recette des postes dont le bureau est géré par un facteur-receveur, mais pas de bureau télégraphique).

II - LA POPULATION

1° MOUVEMENTS DE POPULATION.- En 1804 (recensement de l'an IX de la République) Neuville comptait 1.349 habitants ; en 1906, 4.231 habitants soit en un siècle une augmentation de 2.882 habitants. La densité de la population était en 1804 de 220 habitants par kilomètre carré et en 1906 de 689, soit 171 habitants de moins que la moyenne de l'arrondissement de Lille (860 hab. par Km²) et 356 de plus que la moyenne du département du Nord (333 habitants par Km²).

La population s'accrut principalement entre 1860 et 1870. Elle était de 2.904 habitants en 1856, et un rapport du maire de la commune faisait prévoir que "la population ne resterait pas stationnaire ; les développements industriels que prenaient journellement les localités voisines, amenaient dans la contrée un nombre d'ouvriers toujours croissant et la commune de Neuville prenait annuellement sa large part des émigrations".

La population atteint son maximum en 1876 avec 4.558 habitants elle diminue ensuite en 1881 avec 4.266 habitants, augmente un peu en 1886 avec 4.399 pour retomber avec 4.303 en 1891, 4.248 en 1896, 4.274 en 1901, et enfin 4.231 en 1906.

2° CAUSES DE DIMINUTION.- De cette diminution de population, il est deux causes : la diminution des naissances et l'émigration.

C'est en 1873 qu'on remarque le plus de naissances : 159 naissances pour 72 décès. En 1834, les naissances étaient de 81 et les décès de 71 ; mais en 1851, les naissances étaient de 119 contre 75 décès ; en 1865, 141 naissances et 97 décès. Il y a augmentation graduelle de naissances jusqu'en 1874, sauf en 1871 à cause de la guerre. Ensuite la natalité diminue : en 1879, 155 naissances et 91 décès ; en 1887, 146 naissances et 71 décès, pour descendre en 1894 au bas chiffre de 132 naissances et 86 décès, chiffres de 1865 alors que la population était d'un millier de moins d'habitants. En 1907, il y eut 88 naissances et 48 décès ; et en 1908, 103 naissances et 75 décès. Le nombre des mariages est stationnaire entre 25 et 35 par année.

La principale cause de la diminution progressive du nombre d'habitants est l'émigration. Les travaux de la ferme sont rudes et peu rémunérateurs, le travail à domicile diminue de plus en plus, la ville est un centre d'attractions : aussi nombreux sont les hommes, jeunes gens (revenant de la caserne et séduits par la ville) et même jeunes filles qui vont à la ville chercher du travail ; ils s'y habituent peu à peu ; et puis pour éviter la fatigue de longues routes, ils s'y établissent à demeure. C'est Tourcoing qui reçoit ainsi chaque année un nombreux contingent d'habitants de Neuville (par contre, on peut signaler actuellement une tendance des habitants de Tourcoing à élire domicile dans les communes limitrophes comme Neuville), où ils trouvent des loyers moins élevés avec un air plus pur). De plus, une quantité relativement importante de jeunes filles se placent en service à Lille, Roubaix, ou Tourcoing ; finissent souvent par s'y marier ; ce qui explique qu'en 1886, par exemple, la population masculine était de 2.406 et la population féminine seulement de 2.152. Le mirage de la ville est puissant ; c'est un fait regrettable, sans remède, sauf celui de voir les usines envahir la commune.

Heureusement que pour parer à ce dépeuplement, il y a l'immigration Belge. Les habitants de l'autre côté de la frontière viennent en grand nombre et à titre définitif s'établir à Neuville ; ainsi en 1876, ils sont 3.111 (dont 1.446 femmes) sur une population de 4.558 habitants ; en 1881, 2.461.; en 1886, 3.064 ; en 1896, 2.256 ; en 1906, 1.777 belges entre 2.454 français. On le voit la population belge diminue ; cela tient à ce que la plupart des jeunes gens d'origine étrangère, attirés par les avantages d'être français, optent pour la France. Il faut ajouter qu'avant la loi de 1905 sur l'armée, ils étaient favorisés puisqu'ils ne devaient accomplir qu'une année de service militaire.

La population d'origine belge n'habite pas dans l'agglomération (666 français et 135 belges en 1907, mais dans les hameaux, principalement le Berquier et le Durmont (1.788 français et 1.642 belges en 1907). Elle se distingue de la population indigène par son langage, le flamand.

3° CARACTERE DES HABITANTS.- L'habitant de Neuville a le caractère franc et ouvert, à côté de quelques imperfections, il a bien des qualités. Si on peut dire, avec Boulainvillers, des Neuillois, comme des habitante du département du Nord, qu'ils sont exacts à la messe et au sermon, sans préjudice du cabaret il ne faut pas forcer cette dernière note. Si l'ouvrier, si le fermier de cette commune passent volontiers quelques heures le dimanche au cabaret à faire, en été, leur partie d'arc, de boules ou de fléchettes, et en hiver, leur partie de cartes, ils se remettent au travail dès le lundi matin avec l'ambition de travailler à élever convenablement leurs enfants.

La vie de famille est partout observée et l'économie est en honneur comme le témoignent les dépôts d'argent à la Caisse d'Epargne (La Caisse d'Epargne de Neuville, succursale de celle de Tourcoing, fut fondée le 8 Janvier 1888 ; en 1904, elle avait 529 livrets avec 40.431 francs de versements et solde de 330.192 francs 49).

4° LANGAGE .- Le langage populaire de Neuville est un patois ou plutôt un français vicié par une très mauvaise prononciation qui a altéré un grand nombre de mots ou de locutions. C'est un patois de langue d'oïl, formé des débris de latin, de celtique et de tudesque ; on peut le rattacher au rouchi ou patois de Valenciennes, au picard et au wallon, la prononciation différente n'étant due qu'à la disposition des organes vocaux. On trouve encore des mots d'origine espagnole, vestiges de l'ancienne domination de l'Espagne.

Ce patois a ses règles ; ce sont des lois fixées par le sens commun. Quoique lourd, il ne manque d'une certaine saveur de terroir (exemples : "alos" "saules" "clinche", loquet de la porte ; "crachet", petite lampe, "sarot", espèce de blouse , "méquenne", servante de ferme, etc..., ce langage est néanmoins respectueux, tutoyant rarement et sachant faire observer les distances.

5° ETAT SANITAIRE.- L'état sanitaire de la commune de Neuville est satisfaisant ; il est dû à la pureté de l'air, et beaucoup d'ouvriers revenant de leurs usines de Roubaix ou Tourcoing peuvent maintenir leur bonne constitution grâce à la salubrité de leur commune. Les décès, on l'a vu, sont actuellement par rapport aux naissances dans une relation de 2 à 3 (132 naissances et 86 décès, alors qu'en 1834, ils étaient dans le rapport de 7 à 8 (71 décès contre 81 naissances) mais après avoir été en 1873 dans un rapport de 1 à 2 (159 naissances et 72 décès).

Outre les maladies infantiles comme la coqueluche, la rougeole, les maladies les plus fréquentes sont les affections cardiaques, les bronchites, la phtisie ; certaines de ces maladies sont la conséquence directe ou atavique de ces petits verres d'alcool qui n'énivrent pas, mais qui alcoolisent et qui minent la santé, ou encore d'une alimentation mal soignée, ou de la mauvaise influence de l'air vicié de l'usine.

6° INSTRUCTION PUBLIQUE.- La commune a prévu 4.100 francs (soit le dixième du budget communal) de dépenses dans le budget de 1908 pour deux écoles : l'école de garçons avec cours d'adultes le soir et 5 maîtres, et l'école de filles et 5 maîtresses. Il y a encore à Neuville une école libre de filles. A cela, on peut ajouter un patronage de jeunes gens et une école dominicale des jeunes filles. Cependant le nombre des illettrés est encore élevé avec tendance à diminuer grâce au progrès de l'instruction. Ainsi en 1865 sur 25 mariages, 10 conjoints (6 hommes et 4 femmes) seulement, savent signer (un cinquième) ; en 1871, sur 26 mariages, 13 hommes et 6 femmes (près d'un tiers) ; en 1879, sur 24 mariages 14 hommes et 7 femmes (un tiers) ; en 1887, sur 34 mariages, 29 hommes et 5 femmes (la moitié) ; en 1894, sur 33 mariages, 30 hommes et 21 femmes (plus des deux tiers) ; en 1906, sur 35 mariages, 32 hommes et 27 femmes (plus des trois quarts).

Le nombre des illettrés est plus élevé parmi les personnes d'âge mûr et les vieilles personnes ; il diminue parmi la jeunesse qui a profité de l'instruction obligatoire et de la défense de faire travailler dans les usines les enfants âgés de moins de 13 ans, alors que jadis beaucoup commençaient leur apprentissage dès l'âge de neuf ans.

7° ASSISTANCE PUBLIQUE.- Avant la révolution, il existait déjà à Neuville une table des pauvres, c'était la "Charité des communs pauvres", qui avait en 1788, 175 livres de budget. Ce fut longtemps après cette période que fut créé le Bureau de Bienfaisance. Il a de nombreuses ressources dues à des legs et à des rentes (2.240 francs), la subvention de la commune est en outre de 3.400 francs par an. Il peut donc disposer de 5.640 francs ; il assiste 48 familles sur 1.043 que compte Neuville, familles comprenant 246 membres, auxquelles il accorde 3.536 francs de secours de pain. Il faut ajouter la somme de 1.145 francs de pensions accordées aux vieillards. On le voit, les besoins de la population ne sont pas très nombreux, chacun peut arriver à se suffire ; on doit le dire à l'honneur des habitants, de leur sobriété, de leur labeur, de leur esprit d'économie.

Les biens des pauvres sont situés à Neuville (estaminet, ancienne école, 1 hectare 27 ares de terres), à Halluin et à Roncq (terres).

III - VIE PRIVEE - USAGES LOCAUX.

Pourquoi ne pas dire un mot de ces "ducasses" si populaires ? A Neuville, elles sont au nombre, de deux : les dimanches qui suivent le 15 juillet fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, et le 8 Septembre, Nativité de la Sainte-Vierge. La première s'appelle encore la petite ducasse ou ducasse des "plates fèves" par allusion au mets préféré du jour autrefois, et la seconde la grande ducasse.

Des fêtes de famille se célèbrent à l'occasion des naissances, des mariages, de la Saint-Eloi (fête des fermiers), de la Saint-Louis (fête des ouvriers des tissages). Certaines coutumes des funérailles sont curieuses : à la mort d'un enfant, on distribue des brioches à tous les enfants du voisinage ; à la mort d'un jeune homme ou d'une jeune fille, on fait célébrer des messes et des saluts de jeunesse et les jeunes gens font entre eux ce qu'on appelle les "noces du défunt".

Les habitants de Neuville sont des fervents des jeux d'arc, de boule, de cartes, d'arbalète (Ils forment entre eux des sociétés avec leurs fêtes, leurs dignitaires (rois-capitaines)) ; ainsi en 1908 une société de la commune a obtenu la coupe d'un "challenge" d'arbalète à Bousbecque. Ils sont aussi amis des sports comme la gymnastique ; ils ont un grand esprit d'association comme le témoignent les sociétés de secours mutuels, d'anciens militaires, de musique de boules, etc...

Les enfants ont leurs fêtes comme celle des "Allumoirs". Cette fête a lieu le dernier lundi de septembre : les enfants s'en vont par les rues balançant au bout de bâtons et de ficelles des objets bizarres, des casseroles rouillées, des betteraves creusées, des lanternes vénitiennes, des pots fêlés renfermant de la braise ou de la résine enflammée, et la bande s'en va joyeuse en chantant sur un air de mélodie :

"Ah ! les allumoirs
"Pour "ouvrer" (travailler) du soir,
"Oh ! les cafotins
"Pour "ouvrer" du matin".

En outre, vers le 25 Août, ils se promènent déguisés par les rues qui en gendarme, qui en pantin, qui en général, et tous enguirlandés de papier découpé s'en vont par les rues chanter la gloire du "patron" des ouvriers textiles :

"O Bon Saint-Louis
"T'as ben du bonheur
"D'être au paradis
"Avec les fleurs".

Ou :

"Bé ? non, non, Saint Louis n'est pas mort
"Car il vit encore
"Tout le long des métiers (métiers)
"Il y a des drapeaux de papis (papier)".

Les hommes et jeunes gens ne se laissent pas dépasser par les enfants : vers l'automne et l'hiver, ils se régalent de "pierrots" ou ragoût de saucisses et de haricots que préparent la plupart des cafetiers à tour de rôle ; cette fête de pierrots est annoncée par une branche d'arbre suspendue à une fenêtre ; de plus chaque société a sa fête particulière.

Les habitants de Neuville-en-Ferrain montrent qu'ils portent au cœur un amour profond pour le sol natal, pour le foyer qui les a vus naître. Ils ont une sorte de culte pour les habitudes du passé, pour ce qu'ont fait leurs pères. Le pain de Saint-Hubert en montre un exemple : les ménagères prennent soin de conserver un morceau de pain béni du 3 novembre ; elles le rangent soigneusement dans un coin de l'armoire, il sera le paratonnerre de la maison et le préservatif contre les chiens enragés.

Chaque semaine, se tient un jour de marché à Neuville ; ce jour-là, les habitants s'approvisionnent et font leurs achats car ils vont rarement acheter en ville ce qu'ils peuvent se procurer chez eux.

Il est bon de conserver toujours les coutumes qui donnent à chaque ville, à chaque village, un peu de pittoresque et en même temps rappellent le souvenir du passé.

H. DUMEZ